**Procès-verbal 22/23 - 1**

**Bureau de Ligue**

**Mercredi 12 Octobre à 19h en visioconférence**

Présents : Angenon Nico, Casy Michel, Chilon Jean-Paul, Francisco Marie, Quetard Thierry, Simon Bruno

Invités : Bardin Romain, Metaireau Nicolas.

Excusée : Dodu Adrien, Ferre Benjamin

1- Information du Président – Jean Paul Chilon :

- Gilles Erb let les Présidents de Ligue travaillent sur les nouvelles licences et tous leurs aspects. Ces réunions sont régulières pour traiter de tous les problèmes administratifs, juridiques et techniques. La Prochaine est prochaine est programmée le 14 Octobre. Jean Paul Chilon en parlera en Conseil le 22 Octobre.

- Le problème de l’approvisionnement des carburants est aussi évoqué et une réunion se tient actuellement pour la nationale 1 et nationale 2. La question est posée à Michel Casy, qui répond l’avoir évoquée et que la décision régionale sera prise selon les directives fédérales. Et selon la décision, comme pour l’annulation de compétitions liées au COVID on indemnisera les clubs organisateurs pénalisés et une réduction sera proposée aux compétiteurs privés d’un tour.

2-Information CTN – Nicolas Métaireau :

- En raison du décès de son papa, Nicolas Métaireau est absent

3- Commission Sportive – Michel Casy :

- Critérium fédéral : la commission sportive est attentive et suit l’évolution des problèmes d’approvisionnement et les décisions fédérales pour se positionner. Pour les tours de Nationale 2 Jeunes et Elite, la FFTT apporte une aide financière de deux fois 1200 €. La Ligue du Centre Val de Loire avait depuis quelques années réparti ces sommes de la façon suivante 1400 € pour les jeunes et 1000 € pour l’élite. Ceci est valable pour la présente saison car les clubs se sont positionnés. Cette solution n’est pas non plus équitable par rapport aux personnes présentes dans les salles et recettes potentielles. Aussi il sera proposé en Conseil de Ligue de revenir à la parité, soit deux fois 1200 €.  
- Championnat par équipes : pour la deuxième journée le protocole COVID a été mis en place. Deux cas ont été recensés sans aucun souci.

- Réforme des compétitions : lors de l’ETR ce point était à l’ordre du jour pour certaines compétitions et plus principalement pour les Inter-Comités. Ce dossier sera présenté en Conseil de Ligue, mais ne fait pas l’unanimité. La proposition est de proposer une formule Coupe Davis en deux poules de trois. Reste à savoir la motivation des joueurs et des comités. Le Championnat du Centre a été évoqué et il a été suggéré de proposer un tournoi open.  
- Organisation : Bruno Simon rappelle qu’il manque un organisateur du CF pour le deuxième tour. Cela est proposé à l’Indre. Michel Casy voit avec la Berrichone.

- Attribution des titres : Thierry Quetard souligne que le vainqueur de la première n’a pas de titre, ce qui ne semble pas être justifié. Les avis divergent, ce dossier sera évoqué au prochain Conseil de Ligue et la Commission Sportive fera une proposition.  
4- Commission Développement/Formation – Romain Bardin :

- Réunion FFTT : pour faire suite à la réunion du 1er Octobre la FFTT doit nous recontacter pour la mise en place d’une convention sur le territoire pour nous accompagner à la structuration. A ce sujet Thierry Quetard demande ce qui est prévu depuis la suppression des clubs référents pour accompagner les meilleurs profils. Un travail spécifique a-t-il été fait ? Nico Angenon rappelle ici les enjeux de ce conventionnement et le travail préparatoire. Plusieurs réunions ont eu lieu ou sont programmées pour nous structurer et aller dans le sens de la politique fédérale. Le refus de Jean Christian Gremillon n’est pas sans poser de problème. La mise en place du GE reste sans suite pour l’instant.La volonté de recruter un référent détection depuis 2019 et pourtant il va falloir créer un poste détection-formation en mutualisant. Cela devient une priorité. Ce GE créé en 2014 n’évolue pas alors que c’est enjeu majeur tant technique qu’administratif !

- France Rein : Une réunion a déjà eu lieu et une nouvelle doit préciser les contours d’un futur conventionnement.

- USEP : Une réunion a eu lieu avec la déléguée régionale pour aller vers un conventionnement, qui pourrait passer par un fort accompagnement et la création d’une mallette ;

- Site internet : il a été mis à jour et actualisé avec des nouvelles rubriquespour aider encore un peu plus les clubs et différentes structures.

- Colloque : l’idée serait d’associer le colloque technique à un conseil de Ligue. Celui de Juin pourrait le permettre. Mais pour cette année ce n’est pas possible, car une compétition internationale a lieu en même temps en France, ni le Président, ni le Secrétaire ne seront présents.

- Fermeture du CRJS : le 6 novembre nous devrons trouver un autre lieu. Un site a été évoqué, la MAJO à Romorantin. Nous devrions rencontrer son directeur.

- Ping en Extérieur : ce dossier, qui bénéficie d’un soutien important de la part de l’état et qui est conventionné avec l’ANS, a du mal à percer. Seules les collectivités locales doivent porter ce projet et les problèmes juridiques sont nombreux, malgré la volonté de tous et de notre Conseil Régional.

- Eté Ping : Bruno Simon rappelle le bilan qui est en ligne sur le site fédéral. Pour une première le résultat est très positif et montera crescendo. Sur notre territoire régional le bilan est assez contrasté !

- Parité : Jean Paul Chilon rappelle que les directives de l’Etat sont précises. En 2024 le Conseil Fédéral devra être constitué en parité et cette règle s’appliquera aux ligues en 2028.

- Conseil des Jeunes : suite à l’étude de Romain Bardin sur l’âge des élus, Nico Angenon relance l’idée du Conseil des Jeunes, pour lequel il faudra définir le fonctionnement. Suit un débat sur notre fonctionnement et l’avenir du Conseil de Ligue par rapport au renouvellement des dirigeants et aux démissions prévisibles. Pour Nico Angenon, une structuration professionnelle s’impose !

5- Points divers :

- Nico Angenon : RAS  
- Michel Casy : La commission corporative se réunira le 19 Octobre en visio.

- Thierry Quétard : RAS

- Marie Francisco : Une réflexion est menée pour la gestion des notes de frais avec un outil informatique : Dolibarr.

- Romain Bardin : RAS

- Bruno Simon : RAS  
- Jean Paul Chilon avant de remercier les participants à cette visio, revient sur l’organisation du Top 10, qui fut de l’avis de tous, ETTU-FFTT-Ville de TOURS, une réussite malgré les problèmes techniques liés aux coupures électriques et le mauvais fonctionnement de l’écran. Reste maintenant à faire les dernières factures, le bilan définitif et remercier les bénévoles. Bruno Simon complète les propos en rapportant quelques informations de la Direction des Sports.

Fin de la réunion à 20h05.